

McKinsey & Cie : le gouvernement voudrait réinternaliser les projets informatiques de l'État

3 • 0 



Crédits : BernardaSv/iStock

« Après McKinsey, l'exécutif veut timidement réinternaliser l'informatique », **titre** L'Informaticien. Une nouvelle circulaire de Matignon, entrée en vigueur le 6 février dernier, vient en effet de « limiter un peu plus le recours aux cabinets de conseil et aux entreprises de services dans les projets informatiques de l'État », explique Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la fonction publique.

La circulaire est cela dit « plus timide que la proposition de loi sur le sujet, **adoptée** à l'unanimité par le Sénat le 19 octobre », relève notre confrère, qui note que « le texte est, pour cause de navette parlementaire, bloqué devant les portes de l'Assemblée depuis lors ».

Stanislas Guerini, qui s'était engagé en octobre à ce que la proposition de loi soit inscrite à l'agenda de l'Assemblée, **explique** à l'AFP qu'« on peut toujours réinscrire dans la loi ce qui est déjà effectif dans la pratique. Moi, ce qui m'intéresse, c'est l'effectivité des mesures que nous prenons, et notre capacité à avancer. En l'occurrence, aujourd'hui, on franchit une grande étape ».


En l'espèce, précise l'AFP, « les plus grosses missions devront être réalisées avec une part minimum de 20 % de compétences internes à l'administration ». « Quant aux prestations de stratégie numérique, la règle sera la même que pour les prestations de conseil au sens large, selon le ministre. Autrement dit, il sera impossible de conclure plus de deux contrats d'affilée avec le même prestataire, et le coût cumulé d'une prestation sera plafonné à deux millions d'euros, y compris lorsqu'elle est répartie sur deux contrats. »



 3 commentaires



Le plus simple aurait été de recruter des informaticiens par l'Etat (et de les augmenter pour qu'ils restent).

 **Jarodd** - 13/02/23 à 09:28:07

#2

↳ **FrancoisA** Simple, peut-être, mais pas assez startuffe nation.

 **mtaapc** - 13/02/23 à 09:28:08

#3

↳ **FrancoisA** Pour cela, il faudrait déjà revoir le mode de recrutement, en particulier les concours.

On m'avait montré le concours de technicien informatique dans la fonction publique territoriale, souvenir ému d'une première étape basée uniquement sur de la rédaction de blabla sur un sujet vaguement informatique (genre 12 pages à écrire sur "Quels avantages de la fibre optique pour les communautés territoriales ?"). Ça élimine sur le seul critère de la rédaction, aucune évaluation de la compétence technique. J'ai mieux compris après cela pourquoi les agents galéraient tant avec les services IT de la Région...

Votre commentaire

Connecté en tant que **TheBigBug**



Commentaire...



Envoyer 